



COMMENT LA DÉMARCHE PÂTUR'AJUSTE A PERMIS D'ACCOMPAGNER DE FAÇON DIFFÉRENTE LES ÉLEVEURS DU MARAIS AUDOMAROIS VERS L'AGROÉCOLOGIE ?

PÂTUR'AJUSTE, C'EST QUOI ?

C'est d'abord une démarche technique pour valoriser les végétations naturelles en élevage, initiée par SCOPELA depuis 2011. Sa création a été motivée par la volonté d'accompagner la transition du monde agricole vers une agriculture productive, mieux assise sur les processus écologiques, moins tournée vers l'artificialisation des surfaces, et plus basée sur la valorisation des savoir-faire locaux. La finalité de cette démarche est de donner aux éleveurs plus d'autonomie dans leur prise de décision. La méthode, promue pour y parvenir, est l'appropriation de manettes techniques leur donnant la possibilité d'ajuster leurs pratiques en fonction de leur ferme et de leurs objectifs. L'observation des troupeaux et des végétations est remise au centre du métier avec une recherche permanente de compréhension du fonctionnement de la ferme.

L'accompagnement d'un éleveur avec la démarche Pâtur'Ajuste se décline en cinq étapes à mettre en œuvre successivement. Les pratiques d'élevage que nous discutons et/ou concevons collectivement avec l'éleveur (et questionnaires d'espaces naturels parfois) sont toujours remises en perspective des objectifs poursuivis, et des résultats obtenus.

À chacune de ces étapes, la réflexion menée avec l'éleveur se base sur trois composantes : le comportement alimentaire, la dynamique de végétation et les pratiques d'élevage. Les décisions, prises sur l'une ou l'autre de ces composantes, ont des répercussions directes ou indirectes sur l'ensemble du système. Ce triptyque est le fondement de la démarche Pâtur'Ajuste. Il permet de comprendre les effets des pratiques sur les fonctionnements biologiques en jeu et aide à passer à l'action dans les fermes.

Pour acquérir les connaissances techniques nécessaires à la mise en œuvre de la démarche, différentes ressources et outils existent. Les fiches techniques génériques contiennent des principes techniques valables partout et tout le temps. Elles constituent les bases communes pour déployer des systèmes d'élevage « agroécologiques ». Les retours d'expérience présentent une expérience particulière sur une ferme. Ils permettent de comprendre comment les principes techniques génériques sont mis en œuvre dans les fermes, avec une multitude de pratiques possibles.

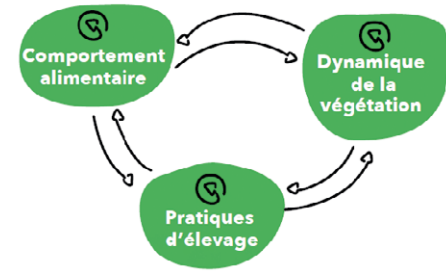


Figure 2 – Représentation fonctionnelle du pâturage qui reconnaît que les pratiques agricoles, la végétation et le troupeau répondent non seulement à des fonctionnements propres, mais qu'ils sont aussi en interaction dynamique permanente. (cl. SCOPELA)

L'ARRIVÉE DE PÂTUR'AJUSTE DANS L'AUDOMAROIS

Le marais audomarois participe depuis 2016 au programme de maintien de l'agriculture en zones humides (PMAZH) financé par l'Agence de l'eau Artois-Picardie sur six territoires du bassin. L'objectif de ce programme est double : maintenir et développer une agriculture viable économiquement dans ces territoires tout en préservant les zones humides et leurs fonctionnalités. Pour se faire, les actions menées avec les agriculteurs de ce programme doivent permettre d'expérimenter des solutions innovantes pour parvenir à cet équilibre. C'est dans ce cadre que la démarche Pâtur'Ajuste a été expérimentée en Hauts-de-France sur un premier site du PMAZH. Au vu des bons résultats et des retours positifs des éleveurs, elle a ensuite été déployée sur les autres territoires du PMAZH. La démarche Pâtur'Ajuste a donc fait ses débuts sur le marais audomarois en 2018.



Figure 1 – Les étapes de la démarche Pâtur'Ajuste : Il s'agit de caractériser le système d'alimentation et les surfaces sans les juger, de définir les objectifs avant de programmer les pratiques, de les mettre en œuvre et de les suivre. (cl. SCOPELA)



Figure 3 – Le PMAZH 2019-2024 sur l'ensemble des 6 sites représente un budget de 5 Millions d'euros pour l'Agence de l'eau Artois-Picardie (cl. AEAP)

COMMENT S'ORGANISE L'ACCOMPAGNEMENT PÂTUR'AJUSTE LOCALEMENT ?

L'accompagnement proposé aux éleveurs du marais reprend les différentes étapes présentées précédemment (figure 1). Deux rencontres avec l'éleveur sont souvent nécessaires pour réaliser les étapes de caractérisation du système, clarification des objectifs et programmation des modalités de conduite. Pour ce qui est du suivi des pratiques/ajustements au cours de la saison de pâturage, le rythme est variable selon la demande des éleveurs et leur ancienneté dans la démarche. Le nombre de visites a tendance à se réduire au fil des années, les éleveurs devenant de plus en plus autonomes. L'année se conclut par un dernier rendez-vous servant à faire le bilan de l'année écoulée, comprendre les résultats obtenus et les confronter aux objectifs fixés, évoquer des ajustements de pratiques/objectifs pour la saison prochaine. L'accompagnement des éleveurs sur le marais Audomarois se fait par un binôme de



techniciennes de la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais et du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

En plus de ces temps individuels, trois temps collectifs sur l'année sont proposés à l'ensemble des éleveurs locaux s'étant lancé dans la démarche Pâtur'Ajuste ou s'y intéressant. Ces temps collectifs sont indispensables et permettent aux éleveurs d'expérimenter plus rapidement des pratiques agroécologiques. En effet, lors de ces rencontres, les éleveurs peuvent échanger entre pairs, se rassurer et accumuler plusieurs retours d'expériences.

Lors du lancement de la démarche, un animateur de SCOPELA participait aux deux premières rencontres avec les éleveurs (étapes de caractérisation du système), au bilan ainsi qu'à chaque tournée collective. Sa présence a permis à ce que les techniciens locaux s'approprient la démarche. Ces derniers étant aujourd'hui plus aguerris, SCOPELA ne vient plus qu'à une seule tournée collective par an. Les techniciens continuent néanmoins de se former grâce à des journées locales ou nationales dans différents territoires et avec les animateurs de SCOPELA.

L'accompagnement présenté ici est celui qui est réalisé sur le bassin Artois-Picardie. La démarche est développée au niveau national sur d'autres territoires, dans lesquels les modalités d'accompagnement peuvent être différentes.

QUELS RÉSULTATS SUR LE MARAIS AUDOMAROIS ?

Initiée avec quatre éleveurs, c'est aujourd'hui une vingtaine d'éleveurs qui ont été sensibilisés à la démarche Pâtur'Ajuste que ce soient des éleveurs bovins lait, bovins allaitant ou même ovins. Il n'y a pas de profil « type » d'éleveur accompagné par Pâtur'Ajuste. La démarche peut aussi bien s'appliquer à un système 100 % herbager ou peu pâturant. Les seules conditions de départ pour un accompagnement réussi sont que l'éleveur a une problématique à résoudre, envie de pâturer davantage et/ou mieux, soit ouvert à la remise en question et envie de comprendre ce qui se passe sur sa ferme.



Figure 4 – Tournée Collective avec les éleveurs du marais audomarois impliqués dans la démarche Pâtur'Ajuste (cl. CAPSO)

Les différentes problématiques amenées par les éleveurs à l'échelle du système étaient souvent de pouvoir remédier à un manque de pâturage à l'été ou à l'automne (surtout face aux épisodes de canicules de plus en plus fréquents), allonger la durée du pâturage sur l'année, nourrir plus d'animaux sur les mêmes surfaces, développer l'immunité contre les strongles. À l'échelle des parcelles, c'était plutôt de mieux valoriser certaines de leurs prairies (avec une production qu'ils estimaient en baisse ou insuffisante), réduire la présence de refus, contenir ou réduire la présence de certaines espèces (prêle, chardon, ortie).

Chacun des éleveurs a pu répondre, en partie ou en totalité, à ses problématiques de départ, chacun avec des ajustements différents. Les changements de pratique réalisés en vue d'atteindre leurs objectifs étaient en faveur de l'agroécologie. Il y a eu la diminution de l'azote voire l'arrêt sur certaines parcelles, un moindre recours aux produits phytosanitaires, une moindre mécanisation par une meilleure consommation des végétations par les animaux, une valorisation de certaines parcelles décalée dans le temps permettant l'expression d'une flore tardive ou particulière et de leur trouver une vraie fonction dans le système...

De nombreux processus biologiques ont été travaillés avec les éleveurs en fonction de leur situation pour parvenir à ces résultats.



L'avis d'Anne-Laure

« Le gros avantage de la démarche Pâtur'Ajuste c'est que l'on part des objectifs de l'éleveur. C'est beaucoup plus facile et pertinent de discuter avec lui d'agroécologie comme un moyen de résoudre ses problèmes, plutôt qu'un objectif à atteindre en soi dénué de lien avec son système d'élevage.

Cette démarche vient balayer les certitudes de tout le monde (agronomes, naturalistes, éleveurs) en ce qui concerne les pratiques à mettre en œuvre ou non. Elle évite de tomber dans des solutions uniques ou simplistes. Elle vient enrichir les connaissances des techniciens/éleveurs et élargit le champ des pratiques possible en fonction du contexte de chaque ferme. »

Anne-Laure DEMARTHE

CHARGÉE DE MISSION MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH)

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD/PAS-DE-CALAIS

Tél. : 06 84 79 27 84

Courriel : anne-laure.demarthe@npdc.chambagri.fr



L'avis de Charlotte

« La posture du technicien dans cette démarche est très différente de la posture habituelle d'un conseiller agricole. On est plus là pour aider l'éleveur à comprendre ce qui se passe que pour lui conseiller telle ou telle pratique.

Le travail en binôme trouve alors toute son importance dans le but d'accompagner au mieux l'éleveur dans sa réflexion. C'est également plus facile d'être deux pour porter les intentions de la démarche et comprendre le système d'élevage dans son entièreté. »

Charlotte VALANTIN

CHARGÉE DE MISSION AGRICULTURE ET PRÉSERVATION DES MILIEUX

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Tél. : 06 07 40 65 69

Courriel : cvalantin@parc-opale.fr